

Des départs à la retraite retardés par la conjoncture

Il n'y a pas si longtemps, l'avenir semblait réserver un vaste éventail de possibilités à la génération du baby-boom. Nombreux étaient ceux qui rêvaient d'une retraite qu'ils auraient eux-mêmes choisie, faisant de cette étape une période significative de leur vie. La décision de travailler plus longtemps était alors souvent davantage liée à des questions d'accomplissement personnel qu'à des préoccupations financières. Aujourd'hui, alors que nous traversons une importante période de turbulences sur les marchés, la situation a changé. Les baby-boomers, particulièrement ceux qui devraient prendre leur retraite d'ici cinq ans, et même ceux qui l'ont pris il y a moins de cinq ans, doivent revoir les options qui s'offrent à eux. Des personnes sur le point de prendre leur retraite pourraient devoir la retarder. Des retraités canadiens envisagent même sérieusement le retour au travail. En plus de vouloir protéger leur bas de laine contre les fluctuations des marchés, nombreux sont ceux qui craignent que leurs REER, leur RPC ou RRQ et la SV ne leur procurent pas un revenu suffisant pour couvrir leurs frais de subsistance. Sans compter qu'à ces préoccupations s'ajoutent la hausse des coûts des soins de santé, des dettes non payées et le risque de voir leur épargne s'épuiser de leur vivant.

Le Centre Info-retraite BMO a été créé en 2008 pour présenter des points de vue novateurs et des stratégies financières aux personnes sur le point de prendre leur retraite ou déjà retraitées.

Tina DiVito, directrice générale – Planification de la retraite, BMO Groupe financier, dirige le Centre Info-retraite BMO. Pour de plus amples renseignements ou pour recevoir nos prochains rapports, veuillez envoyer un courriel au Centre à bmo.retirementinstitute@bmo.com.

Introduction

Quand la première cohorte de la génération du baby-boom (les personnes nées entre 1946 et 1964) a atteint l'âge de la retraite, dernièrement, elle n'a pas tardé à modifier les perceptions sur cette étape de la vie tant attendue. Selon le sondage de BMO sur les tendances en matière de retraite de 2006, les baby-boomers canadiens prévoyaient travailler dans une certaine mesure une fois arrivés à l'âge de la retraite. La première raison invoquée était le souhait de « rester actifs mentalement ». Ils affirmaient ensuite vouloir « rester en contact avec les gens ». Le désir de « gagner de l'argent » n'arrivait qu'en troisième place¹. Aujourd'hui, le sondage de BMO sur la prolongation de la vie professionnelle de janvier 2009 indique que les trois premières places ont été inversées : 89 % des

¹ Sondage de BMO sur les tendances en matière de retraite, BMO Groupe financier, 2006

préretraités et 84 % des retraités ayant participé au sondage ont affirmé que la principale raison pour laquelle ils envisageraient de retourner au travail serait de « gagner de l'argent », le souhait de « rester actif mentalement » et de « rester en contact avec les gens » arrivant respectivement en deuxième et en troisième position². C'est un important changement qui est survenu en trois ans seulement.

Au cours des années, le retour au travail après le départ à la retraite est devenu plus courant. En 2005, par exemple, une enquête de Statistique Canada indiquait que 63,7 % des 7,4 millions de Canadiens âgés de 55 ans ou plus avaient pris leur retraite (soit environ 4,7 millions de personnes), mais que de ce nombre, plus d'une personne sur dix avait repris un travail rémunéré après son départ à la retraite. Par contre, dans ce groupe, moins de la moitié des personnes avait invoqué un motif financier³.

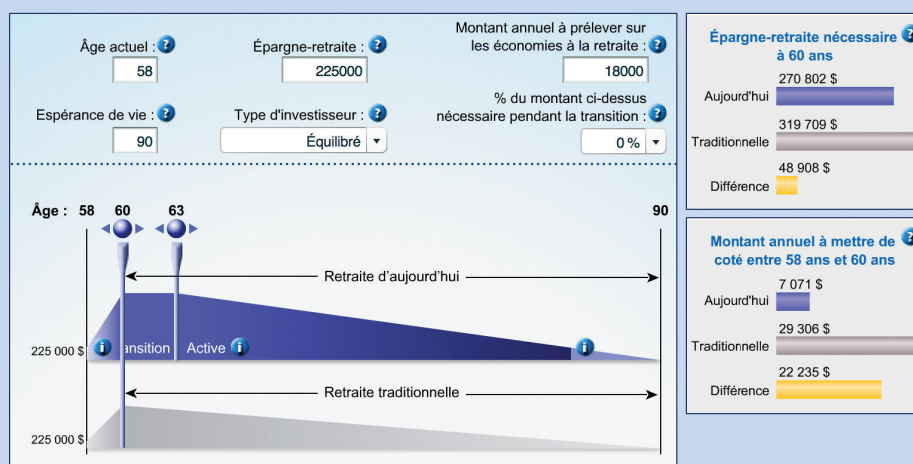
Avec des économies qui fondent et l'instabilité économique qui persiste, la possibilité de reprendre le travail pourrait aujourd'hui devenir une nécessité pour de nombreux baby-boomers. Vu la situation actuelle sur les marchés, beaucoup sont conscients du fait que s'ils touchent à leur épargne-retraite maintenant, ils concrétiseront d'importantes pertes. Forcés de s'adapter à une nouvelle conjoncture économique, ils sont maintenant nombreux à estimer que le fait de retarder leur retraite de quelques années pourrait être la meilleure option qui s'offre à eux pour reconstituer leur épargne.

En retardant leur départ à la retraite, les baby-boomers veulent avant tout gagner du temps. Leurs objectifs sont clairs : ne pas toucher à leurs réserves, se garantir un revenu stable et attendre dans l'espoir de récupérer une partie de leurs pertes quand les marchés reprendront.

Dans quelle mesure et combien de temps?

Suzanne a 58 ans. Son épargne-retraite, investie dans un portefeuille équilibré, s'élevait à 320 000 \$. Elle avait prévu qu'elle prendrait sa retraite à 60 ans et qu'elle retirerait 1 500 \$ par mois (soit 18 000 \$ par année) de son épargne-retraite en plus du revenu qu'elle tirerait de son RRQ, de la Sécurité de la vieillesse et du régime de retraite de son employeur jusqu'à l'âge de 90 ans. Comme son portefeuille ne vaut plus maintenant que 225 000 \$, elle envisage de revoir la date de son départ à la retraite.

L'une des options qui s'offrent à elle est de conserver son emploi actuel jusqu'à 60 ans, puis de travailler à temps partiel jusqu'à 63 ans. Si elle gagne suffisamment d'argent avec son emploi à temps partiel (de 60 à 63 ans) et qu'elle n'effectue pas de retraits de son épargne-retraite jusqu'à ce qu'elle arrête complètement de travailler, elle n'aura à épargner environ que 7 071 \$ par année tant qu'elle travaillera à temps plein pour réaliser ses objectifs de retraite et elle n'aura rien à épargner quand elle travaillera à temps partiel.



L'illustrateur transition-retraite de BMO Groupe financier a été conçu pour aider les personnes qui envisagent la retraite à calculer comment le report de la retraite peut influencer sur leur épargne-retraite. Consultez la section Ressources et calculateurs du www.bmonesbittburns.com/retraiteavotreimage.

² Sondage de BMO sur la prolongation de la vie professionnelle, janvier 2009

³ Statistique Canada, Documents de recherche sur les pensions et le patrimoine, Le patrimoine des Canadiens : un aperçu des résultats de l'Enquête sur la sécurité financière, 2005

Baisse de la confiance

Il est très important de connaître le montant d'épargne nécessaire à la retraite pour avoir confiance en l'avenir. En effet, même avant que les marchés ne plongent, un sondage mené par BMO en 2006 sur les tendances en matière de retraite notait que 70 % des baby-boomers canadiens interrogés ne pensaient pas être en voie d'atteindre leurs objectifs de retraite ou ne savaient pas s'ils l'étaient. Ces répondants ont également affirmé qu'ils étaient disposés à faire tout ce qu'il fallait afin d'être prêts pour leur retraite. En conséquence, 83 % accepteraient de travailler plus longtemps s'il le fallait⁴.

Cinq raisons pour lesquelles les Canadiens peuvent envisager de travailler plus longtemps :

1. Baisse de la confiance : combien faudra-t-il?
2. Épargne insuffisante et planification inadéquate
3. Longévité et crainte de manquer d'argent
4. Inquiétudes concernant les régimes de retraite de l'employeur et les coûts des soins de santé
5. Capacité à gagner des revenus plus élevés

Le sondage a souligné que le fait de commencer à épargner tôt et une bonne planification contribuent fortement à la confiance des baby-boomers. Parmi les personnes interrogées, 81 % ont mentionné qu'ils auraient aimé commencer à épargner plus tôt, même avant 20 ans, et 91 % ont reconnu qu'il fallait beaucoup de travail de planification et des conseils afin d'accumuler une épargne-retraite suffisante⁵.

Des études américaines montrent également ce manque de connaissance. Une étude de l'Employee Benefits Research Institute (EBRI) a révélé que seulement deux travailleurs américains sur cinq ont essayé de calculer leur montant d'épargne nécessaire et un tiers de ceux-ci ne pouvait se souvenir du résultat. De plus, 70 % des travailleurs interrogés ont dit ne pas avoir de véritable plan financier écrit⁶.

Si l'on ne connaît pas le montant d'épargne nécessaire, il est pratiquement impossible de déterminer si l'on est sur la bonne voie ou ce qui manquerait et s'il faut apporter des changements importants, maintenant ou à la retraite.

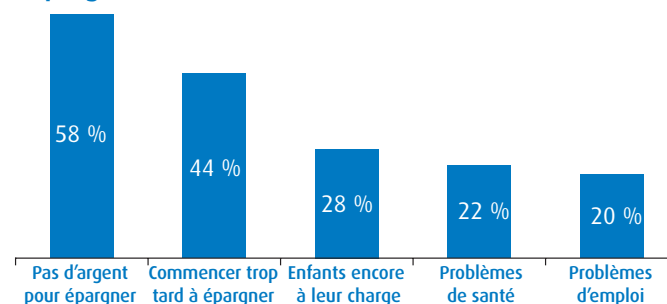
Il est normal de manquer de confiance lorsqu'on n'a pas de plan ou qu'on ne connaît pas les solutions qui peuvent nous aider à combler un déficit d'épargne. Un conseiller financier peut offrir des réponses et contribuer à redonner confiance aux investisseurs. Pourtant, selon le sondage de BMO sur la prolongation de la vie professionnelle de janvier 2009, parmi les répondants qui envisagent de différer leur retraite ou de retourner sur le marché du travail, plus de 50 % ont mentionné qu'ils n'ont pas parlé à un conseiller financier de l'incidence possible de leur décision sur leur plan financier et ne prévoient pas le faire⁷.

Épargne insuffisante et planification inadéquate

Pourquoi les Canadiens n'épargnent-ils pas assez?

58 % des Canadiens n'ont pas suffisamment d'argent pour épargner.

Les cinq principales raisons de l'insuffisance de l'épargne-retraite



Source : Sondage de BMO sur les tendances en matière de retraite 2006

De nombreux baby-boomers dépensent une plus grande partie de leur revenu disponible pour les loisirs et les objets de luxe. La tendance à s'endetter pour financer son mode de vie est plus courante et plus acceptée chez eux. Et, ce qui ajoute aux pressions financières, de nombreux baby-boomers

⁴ Sondage de BMO sur les tendances en matière de retraite, BMO Groupe financier, octobre 2006

⁵ Sondage de BMO sur les tendances en matière de retraite, BMO Groupe financier, octobre 2006

⁶ The 2007 Retirement Confidence Survey, Employee Benefit Research Institute, Issue Brief, n° 304, avril 2007

⁷ Sondage de BMO sur la prolongation de la vie professionnelle, janvier 2009

sont pris entre des parents âgés exigeant des soins de santé onéreux et des enfants à leur charge.

Plus que jamais auparavant, la grande question que se posent les Canadiens est : « Comment en sommes-nous arrivés là? » La plupart d'entre eux reconnaissent que les programmes de retraite gouvernementaux ne suffiront pas à eux seuls. Il leur faudra une combinaison de régimes de retraite gouvernementaux, de régimes de retraite de sociétés, d'épargne personnelle, d'avoirs immobiliers et de produits d'assurance. Au fil des ans, une grande partie du fardeau du financement de la retraite a été transféré des gouvernements et des employeurs aux particuliers.

Par ailleurs, après plus de 50 ans passés à vanter les mérites des REER, les cotisations ont incontestablement augmenté au fil des ans, mais la cotisation du contribuable moyen est nettement inférieure au maximum permis. Selon Statistique Canada, les cotisations à un REER en 2007 ne représentaient que 6 % des droits de cotisation disponibles (en baisse par rapport à 7 % en 2006)⁸. Toutefois l'arrivée des comptes d'épargne libre d'impôt en 2009 pourrait inciter davantage les Canadiens à épargner pour la retraite, puisque les revenus et les retraits de ces comptes ne sont pas imposables.

Bien que certains préretraités prévoient réduire leurs dépenses discrétionnaires ou déménager pour réduire leurs frais de logement, une étude de McKinsey montre que moins de 10 % des récents retraités aux États-Unis l'ont fait⁹. Par contraste, plus de 50 % des préretraités canadiens sondés prévoient ou envisagent de retarder la date de leur retraite, selon le sondage de BMO sur la prolongation de la vie professionnelle de janvier 2009. De plus, 45 % de ceux qui sont déjà à la retraite ont affirmé qu'ils retourneront probablement travailler d'ici un an¹⁰.

Comme pour de nombreuses autres choses, l'épargne-retraite monte dans l'échelle des priorités à mesure que la retraite approche. De nombreux baby-boomers se rendent compte maintenant qu'ils devront penser à leurs besoins d'épargne et de revenu pour la retraite, et recherchent des options.

Au lieu de simplement réduire leurs attentes pour leur retraite, une solution possible est de travailler plus longtemps ou d'exercer de nouveau un travail rémunéré.

Longévité et crainte de manquer d'argent

L'espérance de vie avoisinant 80 ans, la retraite peut maintenant s'étendre sur trois décennies, ce qui force les baby-boomers à épargner davantage pour maintenir leur mode de vie. Une longévité accrue est associée à d'autres risques financiers. Les taux d'inflation peuvent varier, ce qui complique l'évaluation de l'incidence du coût de la vie sur le capital d'une personne. Même un taux d'inflation modérément faible de 3 % gruge fortement le pouvoir d'achat sur une période de 20 ou 30 ans. En outre, comme la santé risque de se détériorer avec l'âge, les coûts des soins de santé ajoutent une autre inconnue.

Prendre sa retraite et puiser dans son épargne-retraite durant un marché baissier (une période où les rendements des placements sont négatifs) peuvent avoir un effet très nocif sur cette épargne et ainsi accroître la probabilité de manquer d'argent de son vivant. Comme le montre l'exemple ci-dessous, travailler plus longtemps peut atténuer cet effet en retardant ou en réduisant les retraits nécessaires de son épargne accumulée et en s'accordant d'autres années pour reconstituer son épargne.

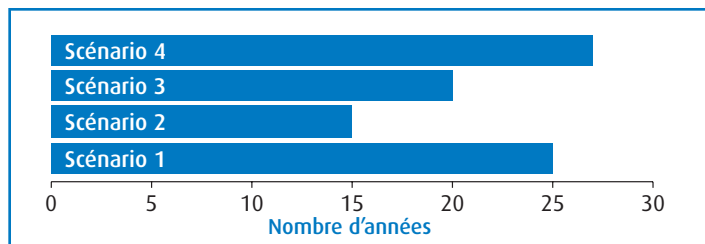
Exemple : Accroître la durée de vie du portefeuille en retardant les retraits durant un marché baissier

Combien de temps durera une épargne-retraite de 225 000 \$?				
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3	Scénario 4
Taux de rendement	+7 % par année	-7 % les 2 premières années et +7 % après	-7 % les 2 premières années et +7 % après	-7 % les 2 premières années et +7 % après
Retraits annuels	18 000 \$ commençant immédiatement	18 000 \$ commençant immédiatement	18 000 \$ commençant dans 2 ans	18 000 \$ commençant dans 4 ans
Durée de l'épargne	25 ans	15 ans	20 ans	28 ans

⁸ Statistique Canada, Programmes de revenu de retraite au Canada, Le Quotidien, novembre 2008

⁹ McKinsey and Company, what US Workers Don't Know About Retirement, janvier 2007

¹⁰ Sondage de BMO sur la prolongation de la vie professionnelle, janvier 2009



Remarque : Les taux d'imposition et d'inflation ne sont pas pris en compte dans cette illustration.

Si le portefeuille produit des rendements négatifs seulement dans les deux premières années de la retraite, effectuer des retraits dans ces années peut réduire de 10 ans la durée de l'épargne-retraite (scénario 2). Si, en travaillant plus longtemps, ces retraits sont éliminés dans ces deux années, l'épargne-retraite pourra durer 20 ans (scénario 3). Enfin, si les retraits sont éliminés pendant les quatre premières années, la durée de l'épargne peut augmenter à 28 ans (scénario 4).

Inquiétudes concernant les régimes de retraite de l'employeur et les coûts des soins de santé

Auparavant, les Canadiens croyaient que les prestations de retraite de leur employeur leur procureraient des revenus et une protection contre les coûts des soins de santé suffisants pour toutes leurs années de retraite, mais il est de plus en plus clair que ce n'est plus le cas. Comme de plus en plus d'entreprises canadiennes ont remplacé leur régime de retraite à prestations déterminées par des régimes à cotisations déterminées exposés aux risques des marchés, les employés doivent maintenant assumer plus de responsabilités dans la constitution de leur épargne-retraite. Par conséquent, les titulaires de régimes à cotisations déterminées ont vu leur épargne diminuer avec la récente volatilité des marchés, ce qui signifie des revenus de retraite moins élevés, à moins qu'ils ne versent des cotisations additionnelles. Afin que les employeurs soient en mesure d'offrir des programmes de retraite progressive plus souples à leurs employés, le gouvernement fédéral canadien

a déposé un projet de loi dans son budget de 2007 pour permettre à un employé de continuer à toucher des prestations d'un régime à prestations déterminées et de se constituer en même temps des droits à d'autres prestations en continuant à travailler. Malheureusement, les provinces n'ont pas toutes amendé leur législation afin de permettre une retraite progressive. Il faudra donc un certain temps avant que tous les Canadiens puissent bénéficier de ces changements.

Par ailleurs, de nombreux employeurs ont modifié leur attitude face au financement des soins de santé pour leurs retraités. Selon un sondage mené par Mercer en 2008 sur les tendances en matière d'avantages sociaux pendant la retraite, un tiers des sociétés canadiennes sondées ont réduit, dans les trois dernières années, les avantages offerts aux employés retraités¹¹.

Les programmes d'avantages sociaux sont également en train de changer chez nos voisins. Aux États-Unis, un grand nombre d'organisations n'offrent plus de régime de soins de santé. Ces changements dans les programmes d'avantages sociaux sont généralement méconnus, puisque, contrairement à la réalité, deux employés sur cinq s'attendent encore à ce que leur employeur leur fournisse un régime de soins de santé et 44 % pensent que le régime de retraite de leur employeur représentera une source majeure de revenu à leur retraite, selon un sondage de l'EBRI sur la confiance à l'égard de la retraite¹².

De nombreux futurs retraités n'ont pas encore pris conscience de l'écart entre leurs attentes et la réalité, et n'ont pas accumulé des montants suffisants pour couvrir les coûts croissants des soins de santé à leur retraite. Ceux qui sont préoccupés par ces coûts peuvent choisir de rester sur le marché du travail afin de continuer à bénéficier d'un régime de soins de santé, en recherchant des organisations qui en offrent.

¹¹ Sondage mené par Mercer sur les tendances en matière d'avantages sociaux pendant la retraite, 2008

¹² The 2007 Retirement Confidence Survey, Employee Benefit Research Institute, Issue Brief, n° 304, avril 2007

Capacité à gagner des revenus plus élevés

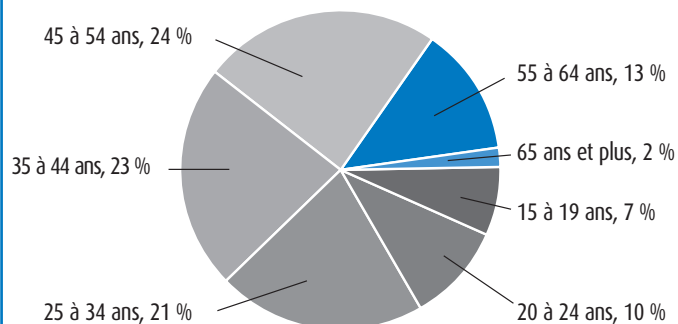
Une autre raison de travailler plus longtemps pourrait être que les baby-boomers, qui sont dans l'ensemble plus instruits et plus expérimentés, gagnent généralement davantage que les personnes plus jeunes. Comme l'âge de la retraite obligatoire a été relevé dans de nombreuses professions, de nombreux baby-boomers continuent de travailler pour profiter de ce que bon nombre d'entre eux croient être leurs années les plus lucratives. Cette théorie est confirmée par les résultats d'une étude effectuée par AARP en 2003 qui consiste en une analyse démographique de la population active et qui conclut que les travailleurs de plus de 50 ans maintiennent leur productivité, leur créativité et leur motivation, et sont plus enclins à s'investir dans leur travail que les plus jeunes¹³.

Continuer à travailler dans leur emploi actuel, plutôt que de chercher un emploi à temps partiel ou temporaire à leur retraite, peut aider les baby-boomers à travailler seulement quelques années de plus, au lieu que cela soit une solution à long terme. Ils jouiront également de l'avantage de continuer à accroître leur épargne-retraite à partir de revenus plus élevés.

Vers une crise de la main-d'œuvre?

Les décisions que prendront les baby-boomers, la génération la plus peuplée de l'histoire, concernant leur retraite auront des conséquences non négligeables sur la main-d'œuvre. Le vieillissement rapide de la main-d'œuvre inquiète les analystes depuis des années, ceux-ci craignant que le bassin de travailleurs qualifiés et expérimentés ne s'épuise avec le départ à la retraite des baby-boomers.

Population active selon l'âge



Source : Statistique Canada, CANSIM, tableau 282-0002. Dernière modification : 8 janvier 2009

intéressant de la situation dans le monde.

- Selon les données du Bureau du recensement des États-Unis, un baby-boomer aura 65 ans toutes les huit secondes en 2011¹⁴.
- Dans le monde, la population âgée de plus de 60 ans augmente au rythme de 2,6 % par année. En 2006, on dénombrait plus de 700 millions de personnes de 60 ans et plus. En 2050, elles seront deux milliards, ce qui signifie que leur nombre triplera de nouveau en l'espace de 50 ans¹⁵.
- En 2007, 21,5 % des Japonais avaient plus de 65 ans; cette proportion devrait atteindre 40,5 % en 2055¹⁶.

Et au Canada, le vieillissement des travailleurs est aussi une réalité.

- Dans une étude publiée en 2006 par Statistique Canada, le nombre d'aînés au pays devrait augmenter de 4,3 à 8 millions environ au cours des deux prochaines décennies, ce qui représente plus de 20 % de la population¹⁷.
- Selon l'Urban Futures Institute du Canada, le nombre de Canadiens qui prendront leur retraite chaque année atteindra 425 000 en 2020¹⁸.

¹³ 2003 AARP Global Work Force Study

¹⁴ Recensement des États-Unis, 2000

¹⁵ Vieillesse de la population mondiale 2007, Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, Division de la population

¹⁶ East Asian Institute, Declining Fertility Rates in Japan: An Ageing Crisis Ahead, février 2009

¹⁷ Statistique Canada, Un portrait des aînés, Le Quotidien, février 2007

¹⁸ Urban Futures Institute du Canada, 2005

Que signifient tous ces chiffres? Une population vieillissante se traduit par un accroissement de la demande en matière de services de santé, de fournitures médicales, de services de transport et de réseaux de soutien aux aînés. Bien qu'une pénurie de main-d'œuvre semble imminente, la demande de services plus complets augmente. Le vieillissement de la population touche particulièrement les secteurs de l'agriculture, de l'enseignement, des soins de santé, de l'exploitation de réseaux de transport en commun, du génie aéronautique et du génie de la défense, notamment¹⁹.

Si, toutefois, la retraite ne devient plus la norme, la soi-disant crise de la main-d'œuvre pourrait s'atténuer ou du moins être retardée. Le dernier bouleversement sur les marchés a incité de nombreux baby-boomers à garder leur emploi le plus longtemps possible et un grand nombre de retraités, à chercher activement un emploi. De fait, selon un sondage réalisé en janvier 2009 par Statistique Canada, le taux de chômage chez les Canadiens de 55 ans et plus a augmenté à la suite de l'accroissement du nombre de chercheurs d'emploi dans ce groupe d'âge²⁰. Cette tendance devrait se poursuivre si l'on se fie aux conclusions du sondage de BMO sur la prolongation de la vie professionnelle de janvier 2009: 57 % des préretraités canadiens interrogés ont déclaré qu'ils prévoient ou envisagent de reporter la date de leur retraite, tandis que 45 % des retraités interrogés ont indiqué qu'ils prévoyaient retourner ou retourneraient probablement sur le marché du travail au cours de la prochaine année²¹.

Cette tendance pourrait avoir des ramifications bien au-delà des finances personnelles des baby-boomers. Si ces derniers décident de retarder leur départ à la retraite, plusieurs générations de travailleurs rivaliseront pour les mêmes emplois, ce qui pourrait entraîner une hausse du chômage au Canada.

Il y a tout de même des aspects positifs pour les baby-boomers qui prévoient travailler plus longtemps. Certains employeurs déploient des efforts considérables pour attirer et garder ces travailleurs, notamment en intégrant des programmes de retour au travail dans leur régime d'avantages sociaux ou en recherchant des travailleurs plus âgés qui souhaitent obtenir un complément à leur revenu et certaines garanties d'assurance maladie. D'autres ont adapté l'espace de travail pour répondre aux besoins de leurs employés plus âgés²². Fait intéressant, les entreprises qui offrent des conditions de travail souples ou un réaménagement des horaires de travail à l'intention des baby-boomers pourraient en même temps créer un milieu de travail susceptible d'intéresser les employés des générations X et Y.

Parallèlement, des agences de recrutement nouveau genre ont vu le jour, cherchant à attirer au moyen de leurs sites Web des travailleurs expérimentés de plus de 50 ans. Et pour les baby-boomers qui veulent redonner à la collectivité tout en profitant de certains avantages non pécuniaires liés au travail, les possibilités de bénévolat abondent.

Qu'il y ait une pénurie de travailleurs ou non, il faudra trouver un nouvel équilibre au cours des prochaines décennies pour faire face à l'évolution de la situation démographique. Compte tenu du fait que le Canada a enregistré des pertes d'emploi pour un quatrième mois de suite en février 2009, faisant progresser le taux de chômage à 7,7 %²³, la souplesse et la créativité seront de mise. Les baby-boomers verront sans doute la demande de travailleurs d'expérience se traduire par des emplois à temps partiel, saisonniers, contractuels et de consultant. Pour participer à cette tendance, les baby-boomers devront continuer à développer leurs réseaux et à maintenir leurs compétences à jour.

¹⁹ Statistique Canada, L'emploi et le revenu en perspectives, Retraite, mai 2006

²⁰ Statistique Canada, Enquête sur le travail, janvier 2009

²¹ Sondage de BMO sur la prolongation de la vie professionnelle, janvier 2009

²² Richard Pimentel, Mid-Life: A Crisis for Baby Boomers or a Crisis for Industry?, 2001

Statistique Canada, Dernier communiqué de l'Enquête sur la population active, mars 2009

²³ Statistique Canada, Enquête sur le travail, janvier 2009

Conclusion

Chaque baby-boomer ressentira différemment les effets du dernier revers économique, selon l'épargne qu'il a accumulée et sa situation personnelle. La plupart des Canadiens devront toutefois revenir à l'essentiel et bien comprendre les options à leur disposition avant de pouvoir prendre leur retraite dans les conditions qu'ils auront choisies.

Il est crucial que les baby-boomers aient une bonne idée de leur situation financière et professionnelle pour jouir d'une tranquillité d'esprit et avoir des perspectives de retraite plus intéressantes. L'heure est venue de revoir sa stratégie de portefeuille et d'épargne et de faire face aux questions difficiles : « Quels sont mes besoins et qu'est-ce que je souhaite? », « Combien dois-je gagner et épargner? » et « Pendant combien de temps encore dois-je travailler? » Il est recommandé de consulter son employeur, son comptable, son fiscaliste et son conseiller financier pour avoir un portrait d'ensemble de sa situation. Finalement, il est important de relativiser. La nouvelle conjoncture financière peut entraîner une évolution des valeurs, de la consommation à l'épargne, non seulement chez les baby-boomers, mais aussi parmi les autres générations. Même si vous devez mettre votre retraite entre parenthèses, la vie, elle, continue. C'est pourquoi il est d'autant plus important d'avoir un plan de retraite écrit et de le revoir régulièrement.

BMO Groupe financier met ces renseignements à votre disposition uniquement pour bien vous informer. Ces renseignements ne sont nullement destinés à remplacer les conseils d'un professionnel quant à la situation personnelle ou financière d'une personne donnée. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de BMO Groupe financier ou de ses filiales. Veuillez communiquer avec votre représentant de BMO Groupe financier pour obtenir des conseils au sujet de votre situation financière. Les renseignements contenus dans le présent document proviennent de sources que nous avons jugées fiables au moment de publier, mais nous n'en garantissons pas l'exactitude ni le caractère exhaustif. En outre, ces renseignements ont pu changer après la publication.

^{MC/MD} Marque de commerce/marque de commerce déposée de la Banque de Montréal, utilisée sous licence.

Tous droits réservés. Toute reproduction sans autorisation écrite est interdite.